

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Master Sciences économiques

- Université de Bourgogne - UB

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ de formation : Droit, économie, science politique

Établissement déposant : Université de Bourgogne - UB

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Sciences économiques* de l'Université de Bourgogne, qui se déroule à Dijon, a une double finalité : la recherche et la professionnalisation. Pour la partie recherche, il s'appuie, d'une part, sur trois laboratoires de recherche en économie : le LEDI (Laboratoire d'Economie de Dijon), l'IREDU (Institut de Recherche sur l'Education) et le CESAER (Centre d'Economie et de Sociologie appliquées à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux), mais aussi sur un laboratoire de recherche en droit : le CREDIMI (Centre de Recherche sur le Droit des Marchés et des Investissements Internationaux). Il coopère, d'autre part, avec différents organismes économiques, tels que le CFPB (Centre de Formation de la Profession Bancaire), le CHU (Centre Hospitalier Universitaire) de Dijon ou encore des cabinets de notaires ou des administrations locales en lien avec l'urbanisme et les territoires.

En première année de master, quatre parcours sont proposés : *Banque, patrimoine, assurance* (BPA) ; *Santé, emploi, formation* (SEF) ; *Territoire, environnement et énergie* (TEE) ; *Management et formation dans les établissements de santé* (MFES). Les spécialités sont au nombre de cinq en deuxième année de master : *Banque, patrimoine, assurance* (BPA) qui comporte deux parcours, *Conseiller patrimonial agence* et *Conseiller clientèle de professionnels* ; *Management et évaluation dans les organisations de santé et d'emploi-formation* (MEOSE) ; *Economie et gouvernance des territoires* (EGT) ; *Economie et politique de l'environnement et de l'énergie* (EPEE) ; et *Analyse et politiques économiques recherche* (APER).

Les modalités d'enseignement diffèrent selon les spécialités. Ainsi, la spécialité BPA se fait en apprentissage, la spécialité MFES est exclusivement dispensée en formation continue, tandis que les spécialités MEOSE et EGT sont ouvertes à la formation continue et à l'alternance et les spécialités EPEE et APER relèvent davantage de la formation initiale.

Les étudiants diplômés de ce master peuvent ainsi s'insérer professionnellement dans différents secteurs d'activité : les banques et les assurances, les organismes territoriaux, les institutions de santé et, dans une moindre mesure, la recherche en économie.

## Synthèse de l'évaluation

Le master *Sciences économiques* de l'Université de Bourgogne offre une formation conforme à ses objectifs, puisque près de 90 % des diplômés parviennent à s'insérer professionnellement, dans des secteurs ou emplois correspondant bien à leur formation. Ces bons résultats sont le fruit d'une collaboration étroite, aussi bien avec les laboratoires de recherche qu'avec les organismes professionnels, mais aussi du travail d'une équipe pédagogique nombreuse, de qualité et diversifiée, notamment en termes de statuts (enseignants-chercheurs et professionnels) et de spécialités (finance, santé, emploi, urbanisme, ...).

Toutefois, ce diplôme comporte une multitude de spécialités dont l'articulation entre elles n'est pas très claire, et ce, notamment parce que les intitulés des spécialités (à l'exception de BPA) varient entre la première année de master et la seconde. Il manque dans le dossier des éléments permettant d'évaluer le bien-fondé de cette structuration. En effet, si l'on sait qu'il existe un tronc commun en M1 entre les spécialités TEE et SEF, les liens entre les autres spécialités ne sont pas indiqués. En outre, en M2, toutes les spécialités sont totalement indépendantes. Cela fait davantage penser à une juxtaposition qu'à une véritable intégration.

Au regard du nombre de spécialités, les effectifs de cette mention de master (aux alentours de 80 étudiants par an en M1 et de 65 à 70 étudiants en M2) paraissent relativement faibles, ce qui traduit un certain manque d'attractivité. A cet égard, on peut regretter que la répartition des étudiants entre les différentes spécialités ne soit pas détaillée dans le dossier. De la même façon, on peut déplorer l'absence de précisions concernant le taux de réussite. Alors que les spécialités sont assez cloisonnées et que les taux doivent varier sensiblement d'une spécialité à l'autre, seul un chiffre

global est fourni. Dans le même ordre d'idées, le dossier fournit trop peu d'éléments et d'information sur le suivi des diplômés, qui n'est pas assuré par les responsables de cette mention, même si l'on peut noter que, chaque année, quelques étudiants poursuivent leurs études en doctorat.

S'agissant de la spécialité BPA, il aurait été intéressant, d'une part, de la positionner par rapport à la licence professionnelle *Chargé de clientèle bancassurance - marché des particuliers* en précisant dans quelle mesure les métiers auxquels forment ces deux formations sont bien différents. D'autre part, il aurait été pertinent de préciser le mode de fonctionnement de cette spécialité, présente dans deux mentions de masters différentes (*Sciences économiques* et *Droit des affaires*) en indiquant comment peuvent être intégrés dans une même formation des économistes et des juristes. Enfin à propos de la spécialité EPEE, il convient de signaler qu'étant en cohabilitation avec l'Université de Paris-Ouest Nanterre La défense, elle a déjà été évaluée lors de l'évaluation des formations de cet établissement.

Enfin, si les collaborations avec le monde de la recherche et le milieu professionnel apparaissent importantes au niveau national, cela n'est pas du tout le cas au niveau international, la place de l'international dans ce master se limitant à l'accueil d'étudiants étrangers et à quelques cours dispensés en anglais.

Points forts :

Au terme de cette évaluation, on peut noter que cette formation a l'intérêt d'offrir de nombreux débouchés aux étudiants, dans un large éventail de domaines. Elle associe convenablement la recherche et la professionnalisation, grâce à la présence d'une équipe pédagogique nombreuse et variée, comprenant à la fois un grand nombre d'enseignants-chercheurs et de professionnels, et en raison de ses nombreuses collaborations, à la fois avec des laboratoires de recherche et des organismes professionnels.

Points faibles :

Toutefois, la contrepartie de cette diversité, est le manque de lisibilité de la formation. Le suivi des diplômés pose également problème, il est insuffisant et trop peu détaillé. Enfin, les échanges au niveau international n'apparaissent pas suffisamment développés.

Recommandations :

Aussi, il conviendrait d'améliorer la lisibilité de la formation, et ce, en la restructurant, et d'organiser un suivi plus régulier et plus précis des diplômés, ce qui pourrait valoriser la formation et la rendre plus attractive. Une façon de faire pourrait consister à mettre en place un véritable conseil de perfectionnement, soit au niveau de la mention de master, soit dans toutes les spécialités (et pas seulement en BPA). Compte tenu des multiples relations du master avec les milieux professionnels, cela ne devrait pas trop poser de difficultés. Il serait également judicieux de demander à des anciens étudiants de la formation de participer à une telle instance.

## Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le master <i>Sciences économiques</i> offre une formation en adéquation aux objectifs affichés. En effet, il permet aux étudiants diplômés de s'insérer professionnellement dans différents secteurs d'activité de l'économie : banques et assurances, organismes territoriaux, institutions de santé, mais aussi dans le domaine de la recherche. Ainsi, 9 à 12 mois après la sortie, le taux moyen d'insertion professionnelle est de 90 % et les métiers occupés correspondent aux compétences pour lesquelles les étudiants ont été formés.</p> <p>Cependant, la structure de la formation avec des spécialités dont les intitulés varient entre le M1 et le M2 manque de lisibilité et le dossier ne permet pas de vérifier si ce taux d'insertion est le même d'une spécialité à l'autre.</p>
---	--

<p>Environnement de la formation</p>	<p>La formation bénéficie d'un solide adossement recherche au sein de plusieurs laboratoires d'économie de l'Université de Bourgogne (LEDI, IREDU et CESAER), mais aussi d'un laboratoire de droit (CREDIMI). Elle s'appuie également sur de nombreuses collaborations avec des organismes professionnels, tel que le CFPB, la CCI (chambre de commerce et d'industrie) ou encore le Centre de l'Institut français du pétrole ; mais aussi avec le milieu universitaire, comme Agrosup Dijon, l'Université Paris Saclay ou encore l'UMR « Lipides, nutrition, cancer » de l'INSERM.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est nombreuse, diversifiée et de qualité. Elle comprend, en effet, un certain nombre d'enseignants-chercheurs (professeurs, maîtres de conférences et ATER), mais aussi de très nombreux professionnels (notaires, banquiers, assureurs, gestionnaires de patrimoine, cadres de santé, responsables qualité, chargés d'études, ...) et des chargés de recherche.</p> <p>Bien que le nombre d'intervenants dans la mention de master soit important, le dossier souligne tout de même une insuffisance de collègues pour encadrer les stages.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Dans l'ensemble, les effectifs se maintiennent tout au long de la période (entre 2010 et 2014) aux alentours de 80 étudiants en M1 et entre 65 et 70 étudiants en M2. Bien que le dossier ne fournisse aucune précision sur la répartition des étudiants entre les différentes spécialités, il est noté que les effectifs de certaines spécialités doivent être consolidés.</p> <p>De la même façon, les taux de réussite ne sont fournis qu'au niveau global : ainsi, entre 82 et 86 % des étudiants de M1 sont admis en M2 et, en moyenne, 72 % d'entre eux obtiennent leur diplôme de master. Là encore, on peut regretter l'absence de résultats plus détaillés, permettant une analyse plus fine de ces taux de réussite.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La recherche occupe une place particulièrement importante dans ce master. Elle est d'abord présente au sein d'une spécialité spécifiquement orientée recherche (APER), ainsi que dans un parcours recherche d'une autre spécialité (EGT). La formation est, par ailleurs, adossée à quatre laboratoires de recherche de l'Université de Bourgogne (deux strictement en économie : le LEDI et l'IREDU, un en économie et sociologie : le CESAER et un en droit : le CREDIMI). Ce diplôme collabore également avec d'autres organismes de recherche, tels que l'INRA et l'INSERM. Enfin, de nombreux enseignants-chercheurs font partie de l'équipe pédagogique.</p> <p>On peut ajouter que les étudiants sont invités à participer à certains séminaires, ainsi qu'aux journées d'études et aux colloques organisés par les laboratoires de recherche et qu'ils ont la possibilité d'être accueillis en stage au sein des laboratoires.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation est assurée par la présence de nombreux professionnels au sein de la formation, et ce, dans toutes les spécialités, aussi bien en M1 qu'en M2, mais aussi par la collaboration avec plusieurs organismes professionnels (CFPB, CCI, CHU, ...). Il y a ainsi 11 professionnels qui interviennent dans la spécialité BPA (notaire, banquier, gestionnaire de patrimoine, assureur, ...), 20 dans la spécialité MEOSE (cadre de santé, psychologue, contrôleur de gestion, responsable juridique, responsable qualité, médecin, chargé d'études, ...) et 6 dans la spécialité EGT (cadre du Conseil Régional, de la DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et de la CCI de Bourgogne).</p> <p>Le fait que certaines spécialités soient dispensées en alternance ou en formation continue contribue également à la professionnalisation de cette formation.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les stages ont dans toutes les spécialités une place importante, aussi bien en M1 (avec une durée minimale de deux mois) qu'en M2 (avec une durée minimale de trois mois). Ils font l'objet d'un suivi par un enseignant et par un professionnel et permettent aux étudiants d'accomplir une véritable mission professionnelle ou de recherche. Ils donnent lieu à la rédaction d'un rapport et à une soutenance orale.</p> <p>En revanche, il n'y a pas de projets collectifs.</p>

Place de l'international	La place de l'international paraît assez limitée. Elle se résume à l'accueil d'étudiants étrangers (dont le nombre exact n'est pas fourni dans le dossier), à quelques cours dispensés en anglais et à un cours d'anglais obligatoire en M1.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le recrutement s'opère très largement à un niveau local. Ainsi, en M1, les étudiants proviennent essentiellement de la licence d'économie de l'Université de Bourgogne, auxquels s'ajoutent, pour certaines spécialités, les étudiants de la licence de droit, de géographie ou d'AES de cette même université.</p> <p>Dans la spécialité MFES, le recrutement est lié à la réussite au concours de cadre de santé.</p> <p>En termes de dispositifs d'aide à la réussite ou de passerelle, on peut relever l'existence de quelques cours de mise à niveau pour les étudiants ne venant pas d'une licence d'économie.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les modalités d'enseignement varient selon les spécialités. Ainsi, la spécialité BPA se fait en alternance, la spécialité MFES est exclusivement dispensée en formation continue, tandis que les spécialités MEOSE et EGT sont ouvertes à la formation continue et à l'alternance, et les spécialités EPEE et APER relèvent davantage de la formation initiale, avec des cours en présentiel.</p> <p>Le numérique est principalement utilisé dans le cadre de l'enseignement de logiciels de traitement des données (dans toutes les spécialités) et pour le dépôt de cours en ligne. Quant à l'anglais, il n'est obligatoire qu'en M1.</p>
Evaluation des étudiants	La mention de master propose une combinaison intéressante de multiples modalités d'évaluation des étudiants : écrits (sur feuille ou sur ordinateur), oraux, individuels ou collectifs, rédaction de rapports et soutenance orale. Cela permet aux étudiants de se préparer à différentes situations auxquelles ils pourront être confrontés dans le monde professionnel.
Suivi de l'acquisition des compétences	Mis à part dans la spécialité BPA (dans laquelle un livret de l'étudiant est fourni par le CFPB), le suivi de l'acquisition des compétences est laissé à la charge de chaque enseignant, sans véritable coordination.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés n'est pas réalisé au sein de la mention de master. Il relève de l'Observatoire de l'Université de Bourgogne. Toutefois, il est signalé dans le dossier qu'il y aurait des contradictions entre les données fournies par l'université dans le cadre de l'autoévaluation de la formation et celles issues des enquêtes menées par l'Observatoire de cette même université. Aussi, il paraît difficile de savoir ce qu'il en est réellement de l'insertion des étudiants. Par ailleurs, seul un chiffre global est fourni, sans distinction selon les spécialités.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>A l'heure actuelle, seule la spécialité BPA dispose d'un véritable conseil de perfectionnement. Les autres spécialités se contentent de réunions entre les seuls enseignants, ce qui ne permet pas d'avoir un regard extérieur sur la formation.</p> <p>En revanche, dans chacune des spécialités, des procédures d'évaluation des enseignements par les étudiants ont été mises en place et fonctionnent bien. En effet, les résultats de celles-ci sont bien intégrés par les équipes pédagogiques, qui s'en saisissent pour faire évoluer leur formation.</p>

# Observations de l'établissement

Maison de l'Université  
Esplanade Erasme  
BP 27877  
21078 DIJON Cedex  
03 80 39 39 80  
pole.formation@u-bourgogne.fr



UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE  
PÔLE FORMATION ET VIE UNIVERSITAIRE

Le Président

à

Monsieur Jean-Marc GEIB  
HCERES  
Directeur du Département des formations  
20 rue Vivienne  
75002 Paris

*Dossier suivi par Aline FULON  
Chef du service Réglementation et gestion de  
l'offre de formation  
mail : aline.fulon@u-bourgogne.fr*

Dijon, le 17 mai 2016

Objet : Evaluation HCERES -S3MA170011753 – Master « Sciences Economiques » - 0211237F

Monsieur le Directeur,

La direction de l'Université de Bourgogne tient à remercier le comité d'experts de l'HCERES pour la pertinence des remarques qui figurent dans les rapports de synthèse des formations de Licence, Licence Professionnelle, Master, Grade de Licence et Grade de Master.

Vous trouverez annexées à ce courrier les remarques et observations apportées au rapport d'évaluation HCERES du Master « **Sciences Economiques** »

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Alain BONNIN





## Remarques et observations apportées au rapport d'évaluation HCERES du Master « Sciences Economiques »

Nous souhaitons apporter quelques compléments suite à la lecture du rapport d'évaluation du Master Sciences économiques, soit pour réparer des oublis au moment de l'auto-évaluation, soit pour faire état d'éléments intervenus après la rédaction de l'auto-évaluation ou encore de la manière dont nous répondons à certaines observations avec notre projet d'offre de formation pour le prochain contrat.

### **Lisibilité :**

La lisibilité de la formation a fait l'objet d'une réflexion dans le cadre du nouveau contrat. Elle a été restructurée en deux mentions : « Économie appliquée », « Monnaie, Banque, Finance, Assurance ». A l'intérieur de la mention « Économie appliquée », les spécialités qui deviendront des parcours porteront le même nom en M1 et en M2 : Management et Évaluation des Organisations de Santé (MEOS), Économie et Gouvernance des Territoires (EGT). La spécialité « Analyses et Politiques économiques » qui n'existait pas en M1, deviendra le parcours « Analyse des Politiques Publiques » et commencera dès le M1 pour se poursuivre en M2. Un nombre conséquent de cours des différents parcours de M1 sera largement mutualisé.

### **Conseil de perfectionnement :**

Un Conseil de perfectionnement sera créé dans les parcours pour lesquels il n'existe pas encore. Des professionnels, et notamment des anciens étudiants seront intégrés à ce Conseil.

### **Projets collectifs :**

Dans le cadre du Master EGT, les étudiants sont encadrés par un enseignant pour réaliser une étude professionnelle commanditée par un organisme local (Conseil régional, DREAL, Missions locales, ADEME, ...). Ce travail encadré par un enseignant permet aux étudiants d'acquérir des compétences dans le travail en groupe, la conduite de projet et la rédaction d'un rapport professionnel. Ce projet constitue un plus dans leur formation que les étudiants valorisent dans leur CV.

### **Mode de fonctionnement de la spécialité BPA et positionnement par rapport à la licence professionnelle Banque Finance Assurance:**

Pour ce qui est de l'articulation entre juristes et économistes au sein de deux M1, en Droit des affaires, d'une part, et Sciences Economiques, d'autre part : une attention particulière a été portée à l'accessibilité des enseignements destinés à des étudiants issus de deux parcours hétérogènes. Les enseignants intervenants dans ce diplôme tiennent compte de la spécificité de l'effectif, et des séances de tutorat existent pour accoutumer les publics aux spécificités des deux disciplines. Notons que quelques cours ne sont pas mutualisés ('Dynamique macroéconomique' exclusivement pour les économistes, ou 'Droit international privé' pour les juristes, par exemple). Après plusieurs années de fonctionnement, nous constatons que les parcours en M2 nous confortent dans ce choix de la bi-disciplinarité.

La licence professionnelle forme des Conseillers clientèle, le master BPA forme des Conseillers en gestion de patrimoine ou conseiller clientèle de professionnels. Les métiers sont donc différents. Même si les intervenants universitaires sont les mêmes dans les deux cas et qu'ils travaillent pour ces deux diplômes avec le Centre de Formation de la Profession Bancaire (CFPB), le master n'est pas la continuité de la licence professionnelle qui est un diplôme terminal. Les diplômés de la licence professionnelle ne peuvent postuler ni en M1 ni en M2.